

Département de Maine et Loire

Commune de SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

## Lotissement de Villechien

### Plan de Vente du lot n°7

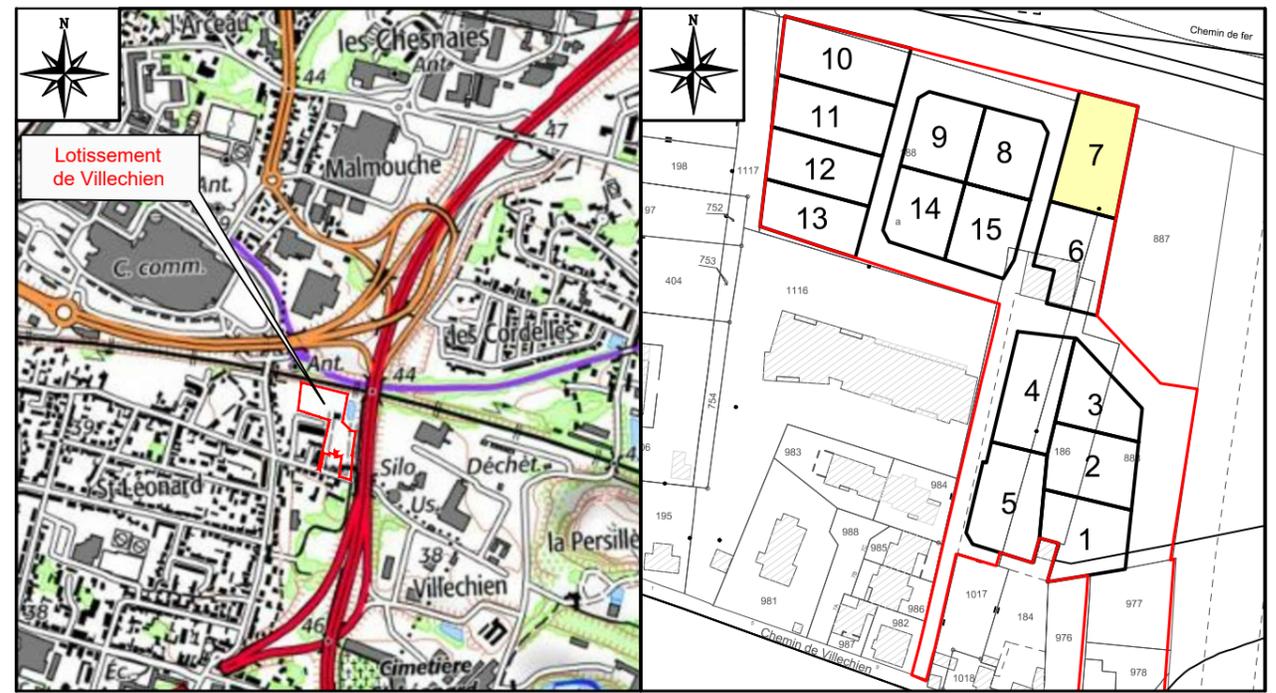
**PROVISOIRE**

Caractéristiques du lot

Lot n°7  
Référence cadastrale : Section AN Numéro : 188p et 888p  
Surface arpentée : 571 m<sup>2</sup>

Plan de situation

Plan d'ensemble



 Périmètre du lotissement

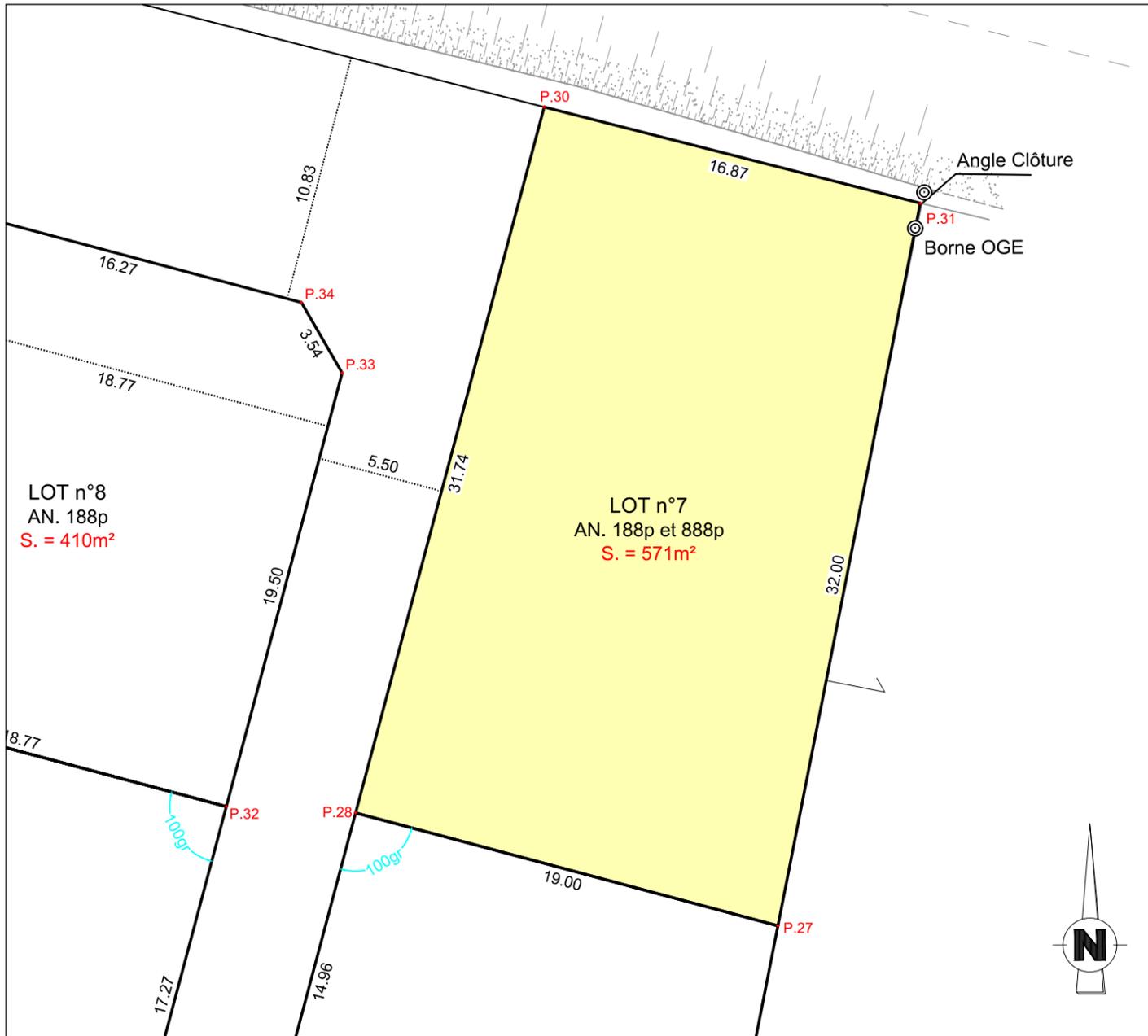
Sans Echelle

**LIGÉIS**  
GÉOMÈTRE-EXPERT

ANGERS  
4, Quai des Carmes – CS 62257  
49022 Angers Cedex 02  
02 41 720 720  
geo.angers@ligeis.fr  
[www.ligeis.fr](http://www.ligeis.fr)

Dossier A20390-02  
Septembre 2024  
1ère édition  
Format d'édition : A3

# Plan de division



Légendes

Echelle 1/250

## Légende division

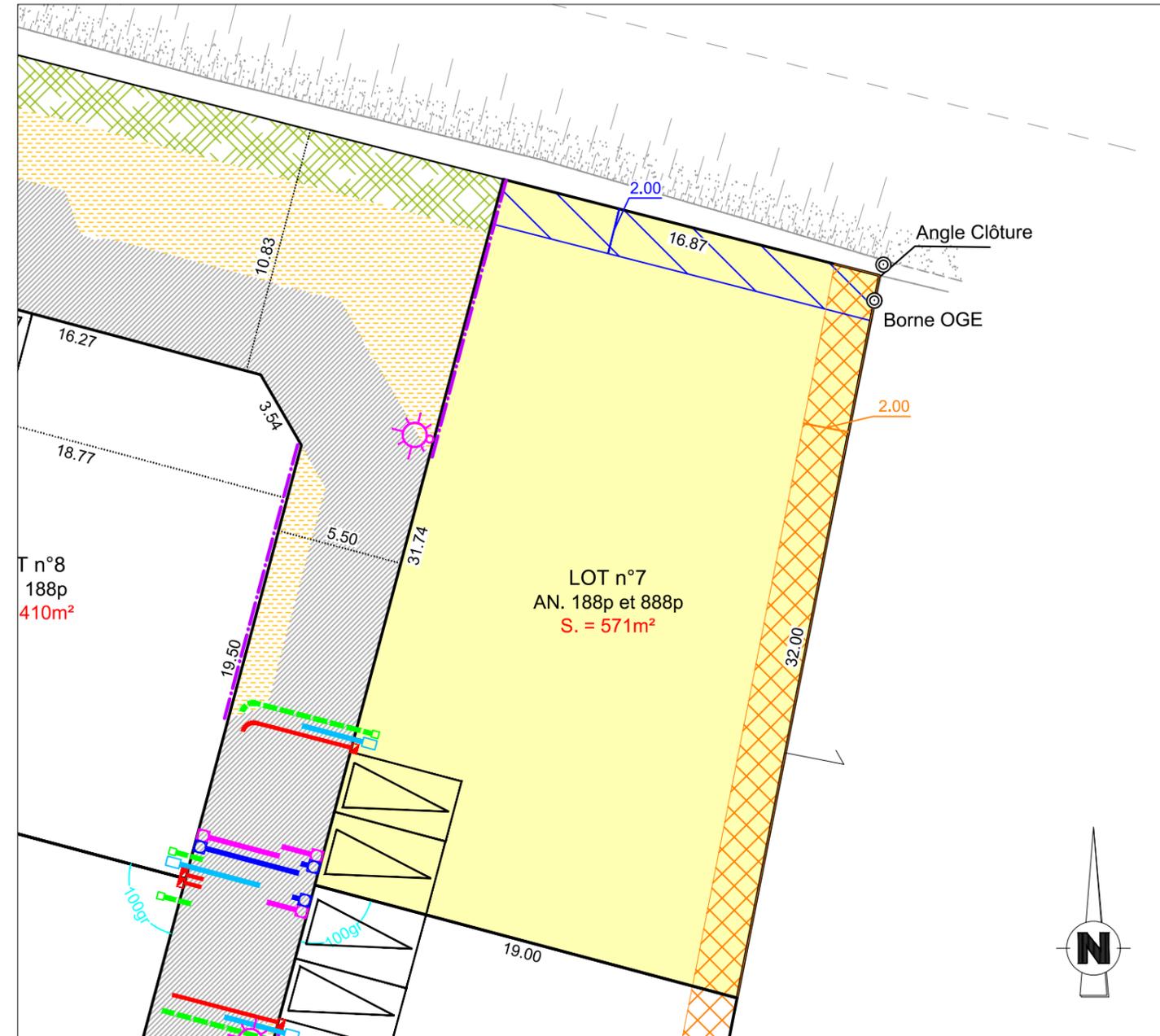
- 18.50 Cote périmétrique du lot
- Borne OGE
- xx.xx Cotation entre bornes
- Bornes OGE implantées parallèlement à 2.00 des limites qu'elles bordent
- Bornes OGE implantées à 2.00m en retrait sur la limite des lots
- Signe de mitoyenneté
- Signe de non mitoyenneté (privatif)
- Application du parcellaire cadastral

## Coordonnées des Sommets

Sommet	X	Y	Distance
P.30	1434892.03	6257640.93	31.74
P.28	1434883.84	6257610.26	19.00
P.27	1434902.19	6257605.36	32.00
P.31	1434908.38	6257636.75	16.87
Superficie : 571 m <sup>2</sup>			

Coordonnées du périmètre du lot (système RGF 93 - CC47) (Rattachement par système G.N.S.S.)

# Plan de Voirie, des Réseaux et d'Urbanisme



Légendes

Echelle 1/250

## Légende topographique

- CLOTURE
- MUR
- BATIMENT
- TALUS

## Légende voirie et réseaux

Partie non réglementaire

La position des réseaux souples et des réseaux EU, EP et AEP, est issue du plan DCE "A20-390 DCE01 26-08-2024.dwg" réalisé par LIGÉIS VRD.

- Réseau EP
- Réseau EU
- Réseau AEP
- Réseau Elec
- Réseau Télécom
- Coffret Electrique
- Éclairage public
- Voirie
- Stationnement
- Trottoirs
- Noues paysagères
- Espaces verts
- Espace de répurgation

## Légende urbanisme

Partie réglementaire

- Emplacement des places de stationnement (Accès véhicule obligatoire)
- Zone inconstructible
- Zone de plantation interdite
- Accès piétons et véhicules interdit

**NOTA :** Les réseaux ne sont pas issus des plans de récolement mais des plans DCE, une différence peut exister sur le terrain. L'acquéreur devra vérifier sur le site les informations indiquées. La localisation des ouvrages sur le domaine public est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible de varier en fonction de la réalisation des travaux. La localisation des arbres projetés est donnée à titre indicatif. Il ne s'agit pas obligatoirement de leur emplacement définitif.